



Source: Del Degan, Massé

Site 3-25

Pointe nord-est du lac Saint-Augustin

Le lac Saint-Augustin constitue le seul lac d'origine naturelle localisé en entier dans la zone urbanisée de l'agglomération de Québec. Cette situation lui confère une rareté qui en constitue le principal élément d'intérêt. Toutefois, l'urbanisation et le déboisement ont contribué à la détérioration de la qualité de ses eaux, au point tel que la baignade y est maintenant interdite.

Ce secteur, bordé au nord par l'autoroute Félix-Leclerc et s'étendant à l'est jusqu'à la sortie Jean-Gauvin, couvre une superficie de l'ordre de 33 ha, dont une large part est constituée de boisés et de milieux humides. Par leur rôle filtrant, ces milieux naturels de la pointe est du lac contribuent à l'épuration des eaux, qui circulent dans ce secteur avant d'atteindre le lac Saint-Augustin. C'est pourquoi le zonage actuel du secteur favorise leur conservation, bien que la quasi-totalité des propriétés soit privée.



Source: Del Degan, Massé

Plusieurs actions portant sur la protection et la restauration du lac sont de plus entreprises pour résoudre les problématiques touchant son état de santé. À cet égard, mentionnons la mise en vigueur du Règlement de l'agglomération sur les pesticides, les engrais et les composts (R.A.V.Q. 359), le projet de renaturalisation des rives du lac Saint-Augustin et la construction de marais épurateurs.

ARRONDISSEMENT DE
SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE



Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Friche arborescente	2.077
2	Peupleraie à érable rouge et mélèze	4.634
3	Érablière rouge à résineux	7.630
4	Érablière rouge à épinette blanche	3.721
5	Jeune peuplement résineux humide	6.197
6	Érablière rouge à épinette blanche et pruche humide	3.995
7	Arbustaie humide à aulne rugueux et mélèze	2.188
8	Herbaciaie humide à quenouilles et comouiller stolonifère	0.346
9	Pessière blanche à érable rouge et pruche	0.709
10	Érablière sucrière à érable rouge et bouleau blanc	0.038
11	Marais	0.770
12	Marais	0.358
Total		32.663

Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.399
PUBLIQUE - AUTRE	0.425
PRIVÉE	31.839

11 Limite et numéro d'unité
 Limite d'arrondissement
 Limite de parc
 Propriété - Ville de Québec
 Propriété publique - autre
 Propriété privée

